



NOTES – Rencontre annuelle section Ajoie ; 1^{er} décembre 2022

aux vieilles Traditions à Grandfontaine

Présents : Selon liste de présence disponible auprès d'AgriJura

Excusé-e-s : Gerber Claude, Fabrice Nagel

Les documents présentés se trouvent sur : <https://www.agrijura.ch/sections-regionales>

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section
2. Infos AgriJura
3. Infos ECR
4. Infos FRIJ
5. Infos ENV : plan spécial périmètre réservé aux eaux
6. Infos écoréseaux
7. Divers
8. Les assurances du bétail

1. Introduction par le président de la section

Le président ouvre la rencontre et salue les personnes présentes. Il remercie la famille Vuillaume pour la mise à disposition des locaux et l'organisation de la subsistance.

Il revient sur l'année météo 2022 et les aléas climatiques et surtout sur la politique agricole et les initiatives qui mettent la pression sur le monde paysan. Il encourage les agriculteurs à respecter les citoyens consommateurs pour éviter des tensions et pour avoir leur soutien lors des votations.

2. Infos AgriJura

François Monin apporte les salutations d'AgriJura et donne les informations suivantes :

Inflation et prix à la production. Hausse d'un milliard de franc des coûts de production pour l'agriculture en une année.

Initiative élevage. Score net et balayage de l'initiative à plus de 72% dans le Jura. Merci à tous les agriculteurs pour leur engagement.

Budget 2023 de la Confédération. Pas de coupes et 3 demandes d'augmentation. La prime du soutien à l'élevage sera maintenue. Une hausse du budget de 3,9 mio est demandée pour la promotion des races d'animaux de rentes suisse menacées (ordonnances 2022).

Initiative biodiversité. En traitement dans les chambres fédérales. Le contre-projet prévoit 17% du territoire suisse en surface dédiée à la biodiversité.

Politique agricole. PA22+ renvoyée. Nouvel agenda : suite aux initiatives, un train d'ordonnances entre en vigueur en 2023, 2024. Des assouplissements ont été annoncés cet automne par le Conseil fédéral (baisse de la contribution à la sécurité alimentaire de 200.- au lieu de 300.-, système de production prévus pour une année et non quatre). Un mini-paquet d'ordonnances est prévu pour 2025 et une refonte de la politique agricoles est prévue pour 2030.

Pénuries d'énergie. Plan en 4 phases prévu par la confédération. Phase 1 : appels à la population à économiser l'électricité (respect facultatif). Phase 2 : restrictions de la consommation : interdiction d'utiliser des appareils non indispensables et énergivores (enseignes lumineuses, escalators, etc.). Phase 3 : contingentement pour les gros consommateurs (plus de 100 000 kWh). La phase 4 est le délestage cyclique dans les réseaux électriques. Si la pénurie arrive en phase 4, cela peut avoir de graves conséquences sur l'agriculture, principalement sur la production avicole et les robots de traite.



Finances cantonales. Le canton du Jura doit économiser au moins 35 millions et a prévu un plan équilibre. Coupes démesurées ! Sur un total de 1,4 millions proposés par la GVT sur l'économie publique, 650'000.- touchent l'agriculture (200'000.- touchant aux améliorations structurelles et 450'000.- à l'élevage avec la suppression du soutien aux marchés de bétail). L'agriculture est consciente que nous devons fournir un effort mais n'acceptera pas de coupes disproportionnées.

FarmX. Outil à utiliser pour le partage de machines.

Emploi. Marché de l'emploi agricole est très tendu. Une augmentation de salaire de 2% est prévue dans le contrat-type agricole.

Le projet réfugié dans l'agriculture est actuellement stoppé car l'AJAM ne peut plus fournir de réfugiés. La filiale Terentraide vivote car difficile de trouver des dépanneurs, faudrait-il travailler avec Maschinen Ring ou employer un dépanneur agricole à l'année ?

Stratégie Lait 2023. Marchés du lait porteurs à l'horizon 2030. Le but de la stratégie est de maintenir le nombre de producteurs et les quantités produites.

Communication de base. Nouvelle marque « Paysannes et paysans suisses ». Divers projets au Jura (portes ouvertes à la ferme, foire du Jura, char au marché concours, pommes de terre en ville de Delémont, soutien des concerts de Christophe Meyer).

Fonctionnement AgriJura. Organisation nouvelle depuis 2020.

3. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations d'ECR et donne les informations suivantes :

Politique agricole. Le Conseil fédéral a approuvé un rapport et a communiqué qu'une nouvelle réforme serait engagée avec pour objectif une entrée en vigueur en 2030. Le défi est de mettre au point une politique pour une agriculture et un secteur agroalimentaire durables incluant la santé.

Il y a un objectif de simplification administrative, mais ce n'est que dans le discours. Cela reste un vœux pieu.

PA22 +, cinq points seront discutés d'ici le printemps. Fusion écoréseaux et CQP, couverture sociale du/de la conjointe, contribution pour réduire le coût des assurances (grêle), amélioration structurelle, droit foncier rural.

Paiements directs 2023. Suppression de la durée d'engagement de 4 ans pour la couverture du sol et semis sans labour. Réouverture du site ACORDA actuellement.

Contrôles AJAPI 2023 : focus sur 10% non-fauchés dans les réseaux, protection de végétaux dans les PER (échantillons), bordures tampons et litière dans les SST.

Améliorations structurelles. Améliorations foncières et constructions rurales. Le chef de département a demandé de faire une priorisation des moyens pour ces améliorations. Le Gvt prévoit de réduire les contributions cantonales dans le plan équilibre. Plusieurs adaptations devront se faire.

Enquête sur l'irrigation menée par l'ENV. Courrier envoyé en début d'année. Beaucoup d'intérêt des agriculteurs. Le premier réservoir d'eau de pluie pour irriguer des cultures maraîchères devrait voir le jour d'ici peu en Ajoie.

Élevage chevalin. Équithérapie avec le cheval FM. Quelques chevaux sont vendus pour cela. La situation du cheval FM se porte bien actuellement, nous espérons que cela durera.

Personnel. Lisa Berret a été engagée au secteur paiements directs. Vincent Fringeli et Claude Ciochi pour les améliorations structurelles. Casandra Marques pour la compta.

Paiements directs. Solde des acomptes versé début décembre.

(Documents complet:

https://www.agrijura.ch/application/files/3516/7023/4298/2022_Rencontres_annuelles_des_section_regionales_-_documents_presentes_.pdf



Requêtes de Fabrice Nagel, excusé à la rencontre :

- Comme déjà demandé par le passé, nos décomptes PD doivent avoir les unités et les prix à la mesure pour que notre contrôle ne nous oblige pas encore à 2h de travail supplémentaire pour remplir un énième site internet.
- Quelles mesures urgentes l'ECR et/ou l'OFAG peut-elle mettre en place pour simplifier le travail administratif des agriculteurs, avec les nouvelles mesures et celles en places, nous saturons tous du surplus d'administratif... on a complexifié le système à un point que même nos conseillers FRI n'ont plus le temps pour venir nous accompagner dans les démarches administratives (il en va de même pour l'administration cantonale...)

4. Infos FRI

Pierre-André Odiet apporte les salutations de la FRI et donne les informations suivantes :

Formation. La formation agricole et le métier reste attractif avec un nombre de personnes en formation importante, malgré parfois la morosité que l'on peut ressentir dans le milieu agricole. Chaque apprenti utilise son propre ordinateur en classe. Le brevet de la paysanne est redynamisé depuis quelques années.

Formation continue. Offre renouvelée avec 70 cours.

Projet Interreg SPAD. Système de production agricole durable. Objectif, adaptation au changement climatique. Agroprix prévu en 2023 pour valoriser ces projets.

CEDD. Collaboration entre l'université de Neuchâtel et la FRI. Projet qui associe l'agriculture dans une démarche académique. But : nourrir les échanges et les liens. Parler de politique agroalimentaire et non de politique agricole. Thématiques prioritaires : changements, agroécologie, autonomie des agriculteurs.

Conférence publique du 8 novembre : voir la présentation de Bernard Lehmann sur le site de la FRI.

Mise en valeur des données comptables. Revenu horaire moyen, ordre de grandeur de 34.- en plaine, plus faible en montagne (env 20.-). Grandes différences entre les exploitations, certains sont très bas.

Modification de l'OPD 2023. Séances en juin 2023 pour annoncer les changements. La FRI a développé un site internet pour simuler les impacts financiers et faciliter le choix des mesures.

Remises d'exploitation hors cadre familial. Possibilité prévue de toucher des crédits d'investissement de 50% de la valeur du prix du marché pour l'achat de fermes si un fermage d'une année a été fait.

Périmètre réservé aux eaux. Un système d'arbre décisionnel sera mis à disposition par la FRI.

5. Infos ENV

Laurent Gogniat apporte les salutations de l'ENV et les informations sur le périmètre réservé aux eaux.

Il rappelle que plusieurs séances d'information avaient eu lieu concernant le PRE. Les derniers recours ont été levés cette année par le TF.

Le PRE est entré en vigueur le 22 septembre dernier. *« Les mesures d'extensification ... seront mises en place par les exploitants agricoles dans les meilleurs délais, mais au plus tard au début de l'année civile qui suit la date de l'entrée en force de l'approbation du plan spécial par le Gouvernement (prise en compte de la planification agricole et des cultures déjà initiées) ».*

Le PRE devra être en vigueur dès 2023, excepté pour les terres ouvertes semées en 2022 ou le délai est 2024.

Le PRE est visible sur le site [Géoportail SIT-Jura](#) Il est prévu d'ajouter le PRE sur ACORDA.

PRE bleu, avec contraintes. PREa brun, contraintes non applicable.



Exigences du PRE en zone agricole :

- Pas de produits phytosanitaires*
- Pas d'engrais/pas de fumure
- Pas de labour
- Surfaces de promotion de la biodiversité à annoncer (Prairie riveraine, Surface à litière, Berge boisée, Haie, Bosquet champêtre, Prairie extensive, Pâturage extensif, Pâturage boisé).

Laurent Gogniat rappelle que le boisement autour des cours d'eau est important. L'OFEV pourrait entrer en matière pour un financement des boisements.

6. Infos écoréseaux

Luc Scherrer nous donne les informations concernant les écoréseaux.

Il rappelle que les séances d'information n'ont pas eu lieu mais que les infos sont données lors des rencontres annuelles.

AgriJura gère 4 réseaux en Ajoie. Il y a une bonne participation à tous ces réseaux. En revanche, le taux de parcelles avec la qualité écologique est encore à améliorer. Il y a des zones déficitaires à combler. Concernant les jachères, il rappelle que le suivi est important. Les contributions permettent de rémunérer le travail.

Surfaces de promotion de la biodiversité, une seule référence : www.agrinatur.ch Il n'y a pas les informations spécifiques concernant les réseaux mais toutes les autres infos concernant les SPB.

Céréales clairsemées, contribution réseau dès 2023 sur l'ensemble du Jura.

PRE. Arbre décisionnel.

7. Divers

Nicolas Pape salue l'assemblée au nom du comité d'AgriJura. Il remercie particulièrement l'engagement des familles paysannes en faveur de la campagne contre l'initiative élevage.

Thierry Blaser remercie Roland Stegmann pour son engagement avec la section et pour son investissement dans la défense professionnelle.

Roland remercie AgriJura pour le travail effectué en faveur de la profession.

Une question concernant une période tampon pour changer des contrats en réseau pour mettre les surfaces réseaux dans le PRE. JPL répond qu'ECR entre en matière car la législation fédérale le permet.

8. Les assurances bétail

Paul-André Houlmann fait un bilan de ce qui existe dans les assurances. Documents sous :

<https://www.agrijura.ch/sectionajoie>

Prise de note, Marc Kury